

**Assemblée Générale
de la Communauté de Communes
du Pays d'Huriel
jeudi 5 avril 2012**

Délégués présents : Mesdames et Messieurs MARTIN G., MASSY J., LEROUX F., MARTIN P., BRAUD D., DUBREUIL A., RONDIER D., TABUTIN M., LECLERC C., JOULAUD C., FANTINET R., BOURICAT G., ABRANOWITCH S., BOURDUT C., COUTURIER D., RENAUDET L., PORTIER P., LHOPIEAU A., MAUGENEST G., COFFIN D., COLIN T., DUMONTET B., DESAGES H., MERVAUX M.P., AUBERGER M., DUBREUIL J.C., COUBRET J.P., PIVARD E., MOREL M.T., PETIT E., DUMONTET J.M., MALLET B.

Délégués excusés : PENAUD J.P., PIGEON A., PHILIPPON A., BULCOURT C., BOUCHAUX M.,

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✓ Vote du compte de gestion et du compte administratif 2011
- ✓ Vote du budget principal et des budgets annexes 2012
- ✓ Vote des taux de taxe d'enlèvement d'ordures ménagères
- ✓ Vote des taux de taxes directes
- ✓ Création de 3 budgets annexes d'investissement : rue des Arts, hôtel d'entreprises, atelier de Chazemais
- ✓ Bail emphytéotique de l'atelier de Chazemais
- ✓ Examen de la convention d'occupation temporaire du jardin des époux PEYROUX jouxtant l'ensemble immobilier de la rue des Arts
- ✓ Avancement des travaux de l'écogîte
- ✓ Subvention Anim'canton
- ✓ Examen des propositions de la commission d'appel d'offres - Acquisition d'un véhicule pour le service Environnement
- ✓ Point sur la ZDE
- ✓ Signalétique sur les chemins de liaison
- ✓ Tarif de location et de charge pour la location du gîte de Saint Palais à Madame BOUSSARDON
- ✓ Questions diverses

Vote des Comptes Administratifs et de Gestion

L'ensemble des comptes présentés par Mademoiselle ROMAINE ont été validés à l'unanimité des participants.

Vote du budget principal et des budgets annexes de la Communauté de Communes

Après présentation de l'ensemble des budgets, ceux-ci ont été validés et votés à l'unanimité des participants.

Vote des taux de taxe d'enlèvement d'ordures ménagères

Le Président a présenté les propositions de taux pour l'année 2012 calculé à partir des produits attendus définis par le SICTOM. Une attention particulière a été portée aux deux zones d'Huriel sur lesquelles une

erreur avait été faite l'année dernière. Celle-ci a été rectifiée cette année ce qui entraîne une hausse du taux sur la zone bénéficiant d'1,5 collecte et une baisse sur l'autre zone (une seule collecte par semaine).

Vote des taux de taxes directes

- taxe d'habitation :	3,81 %
- taxe foncière :	2,51 %
- taxe foncière (non bâti) :	5,81 %
- taux CFE :	4,91 %

Les taux ont été votés à l'unanimité. Aucune hausse n'a été apportée par l'Assemblée

Création de 3 budgets annexes d'investissement

Le Conseil Communautaire décide d'assujettir à la TVA trois nouveaux programmes d'investissement et donc de créer 3 budgets annexes supplémentaires. Il s'agit de :

- Rue des Arts
- Hôtel d'entreprises
- Atelier de Chazemais

Examen de la convention temporaire du jardin des époux PEYROIUX

Le Président fait lecture de la convention régissant l'utilisation du jardin de la famille PEYROUX lors de la réalisation des travaux de l'ensemble immobilier de la rue des Arts. Celle-ci prévoit des compensations financières et des obligations pour les deux maîtres d'ouvrages de plusieurs natures :

- ✓ des indemnités d'occupation temporaire et de perte de jouissance du jardin d'un montant de 5 € par jour à compter du 1^{er} jour du commencement des travaux et jusqu'à la restitution du terrain,
- ✓ constat d'huissier sur l'état du jardin au démarrage des travaux avec déplacement des végétaux situés sous l'emprise du chantier,
- ✓ remise en état du jardin dans les 30 jours suivant la fin des travaux avec à défaut une indemnité fixée en fonction du devis estimatif de remise en état établi par la société « les Jardins du Val de Cher » d'un montant de 4 781, 36 € TTC,
- ✓ frais d'honoraires et de convention à la charge de la Communauté de Communes et de la société DOMOCENTRE.

Les élus présents font part de leurs inquiétudes face au coût total généré par cette occupation temporaire du jardin. Ils décident d'accepter néanmoins les termes de cette convention mais sollicitent un partage des frais d'acte de sa rédaction.

Avancement des travaux de l'écogîte

Les travaux avancent correctement même si on note un petit retard pris au niveau du carrelage.

Subventions Anim'canton

Le Conseil Communautaire décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Les Fripouilles Star (Gala du 2 juin à Treignat, regroupement des 3 associations) : 200 €
- Comité des Fêtes de la Chapelaude (Foire artisanale du 28 mai) : 300 €
- La Croisée des Chemins randonnées sur 3 communes : 300 €
- Association pour la Promotion et la Valorisation du village de Mesples. Il s'agit de lancer sur la commune de Mesples une expérimentation de maintien d'une activité commerciale à travers une association créée pour la cause. L'idée est de confier la gestion du café restaurant de Mesples à une association qui emploiera une personne en contrat aidé pour ouvrir l'établissement un certain nombre d'heures par semaine. La gestion de l'écogite lui sera également confiée. Le Conseil Communautaire accepte de subventionner cette association à hauteur de 1 500 € et de suivre son évolution pour voir si l'opération peut être reproductible sur d'autres projets.

Examen de propositions de la Commission d'appel d'offres pour le véhicule du Service Environnement

Le Conseil Communautaire valide la proposition de la Commission d'Appel d'offres pour l'acquisition d'un véhicule kangoo en remplacement de l'actuel d'un montant de 11 870,08 € HT, soit 14 144,97 € TTC.

L'entreprise Renault propose une reprise du véhicule d'un montant de 1 794 €.

Point sur la ZDE

La recevabilité du dossier a été confirmée par le Préfet de l'Allier par courrier en date du 4 avril 2012. Cette date ouvre le délai maximal de 6 mois pour une réponse définitive. La consultation des communes limitrophes va donc démarrer et pour ce faire 81 DVD répliquant l'étude ont été déposés à la DREAL.

Le Président rappelle néanmoins que le Permis de Construire sur Chazemais vient d'être refusé et que la société WOKSWIND allait faire appel de cette décision.

Signalétique des chemins de liaison

Le Conseil Communautaire décide de solliciter la subvention du Conseil Général pour l'entretien des chemins de liaison. Cela suppose la réalisation d'un balisage aux couleurs officielles. Cette dernière contrainte soulève une interrogation dans la mesure où ce balisage sera identique en terme de couleur à celui de la boucle. Il y aura un risque pour les randonneurs de se perdre.

Tarif de location du gîte de Saint Palais au mois pendant la saison estivale

Le Conseil Communautaire décide d'accepter de poursuivre la location du gîte de Saint Palais au mois pendant la période estivale à Madame BOUSSARDON, employée chez un artisan local. Le montant de la location est maintenu à 305 € + 90 € de charges.

Questions diverses

✓ Locaux des Restos du Cœur

Comme cela avait été évoqué lors d'un précédent Conseil Communautaire, les locaux des Restos du Cœur vont être déplacés au 30 rue des Remparts où s'effectuaient les permanences des assistantes sociales.

Néanmoins, des travaux de remise en état sont nécessaires et le Conseil Communautaire valide une dépense de matériaux de rénovation pour des travaux en régie de l'ordre de 700 € ainsi que le devis d'électricité de Monsieur JACQUET de 1 619 € HT, soit 1 936,32 € TTC.

Une convention de mise à disposition de ces locaux par la mairie est en cours de rédaction.

✓ Main d'œuvre des communes pour la Rencontre des Arts du 3 juin 2012

Le montage et le démontage des 12 barnums nécessaires à la manifestation supposent la présence d'un personnel important. Un appel est donc lancé auprès des communes pour qu'elles acceptent de libérer leur agent d'entretien.

Les communes suivantes proposent leurs services :

- Huriel : 5 personnes
- Saint Désiré : 1 personne
- La Chapelaude : 1 personne
- Courçais : 1 personne
- Saint Martinien : 1 personne
- Chazemais : 1 personne
- Chambérat : 1 personne

✓ Zone de La Chapelaude

La commune de La Chapelaude souhaite créer un espace ludique sur un délaissé de parcelle à proximité du petit rond point avec à côté une aire de camping car. Celle ci pourrait être sous la compétence de la Communauté de Communes. Elle suppose la création d'une voie d'accès.

Une commission est désignée pour travailler sur ce projet :

- Michel TABUTIN
- Claude BOURDUT
- Frédéric LEROUX
- Grégoire DEMAY

✓ Projet Sésame Autiste

L'association Sésame Autiste qui a son siège à Chazemais a été créée par des parents d'enfants autistes. Aujourd'hui en France, il manque 20 000 places et beaucoup d'enfants sont placés dans d'autres pays comme la Belgique avec une prise en charge de la Sécurité Sociale française.

L'association avait fait une demande pour construire un établissement qui a été refusée par la commission du CROSME. Le projet demeure en vigueur pour l'accueil d'une dizaine d'adultes en séjour de vacances ou dans le cadre de transfert d'établissement. Le Conseil Communautaire est aujourd'hui sollicité pour une construction publique d'un gîte adapté avec une location annuelle à l'association.

Une commission est désignée pour travailler sur ce projet :

- Didier BRAUD
 - Michel TABUTIN
 - Alain DUBREUIL
- ✓ Commune de Viplaix

Monsieur le Maire sollicite la mise en place d'une réunion concernant le projet de Monsieur PROUTEAU pour l'accueil de personnes handicapées dans son établissement. Seront conviés les services du Conseil Général, de la Communauté de Communes et de la Sous Préfecture pour examiner dans quelles conditions une ouverture légale serait possible.

- ✓ Achat d'une tondeuse

Le Conseil Communautaire décide de procéder à l'achat d'une tondeuse autoportée chez Monsieur REVIDON à Chazemais pour un montant de 5 860 € TTC

- ✓ Motion pour le maintien de la Trésorerie d'Huriel

Monsieur BOURDUT indique que les communes du territoire et la Communauté de Communes sont invitées à prendre une délibération pour le maintien de la trésorerie d'Huriel qui est menacée de disparaître. Le Conseil Communautaire accepte de délibérer en ce sens.

- ✓ Transport à la demande

Monsieur BOURDUT indique qu'il réunira prochainement la Commission « transport à la demande » pour faire des propositions d'actions concrètes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La prochaine Assemblée Générale est fixée au mardi 15 mai à 18 H 00 à Saint Désiré.